

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 854

Artikel: Espérance de vie : la santé : bien précieux et bien mal réparti
Autor: Miserez, Marc-André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019519>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ESPERANCE DE VIE

La santé : bien précieux et bien mal réparti

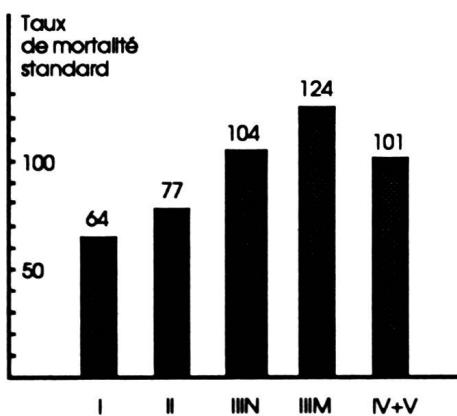
(*mam*) Au plan international, la Suisse figure parmi les pays où la durée moyenne de vie est la plus élevée. On a l'habitude de considérer que, même si les inégalités sociales subsistent, cette hausse générale de l'espérance de vie est un acquis pour tous ; après tout, qu'importe la fortune "tant qu'on a la santé". Or une étude entamée par l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne (1) montre que la mort ne fauche pas au hasard.

Commentés sur les ondes de la Radio romande en octobre 86 par le professeur Pierre Gilliard de l'Université de Lausanne, et plus récemment lors d'une Table ouverte consacrée à l'AVS, les premiers résultats de cette enquête furent également cités par l'organe du syndicat SSP et par l'hebdomadaire socialiste *Le Peuple valaisan* ; ils montrent des disparités considérables.

Des enquêtes sur la mortalité par catégories socio-économiques ont été entreprises dans de nombreux pays, elles montrent toutes que l'espérance de vie s'élève au fur et à mesure que l'on monte dans l'échelle des qualifications et des revenus. La recherche menée à l'Université de Berne est partie de cette hypothèse, elle porte sur 3058 hommes décédés en 1981, entre 15 et 74 ans.

Premier résultat : l'indicateur de mortalité de cette population masculine est double de celui de la population féminine correspondante. Mais à cette inégalité "physiologique" s'en ajoutent d'autres, d'origine sociale.

MORTALITE PAR CLASSES SOCIALES - SUISSE 1979-82,
HOMMES DE 15 À 74 ANS



C'est ainsi que les professions libérales (I) sont la situation la plus enviable. Tout de suite derrière viennent les cadres de l'industrie, du commerce et des professions techniques et scientifiques (II).

Les groupes des agriculteurs et des employés non qualifiés de l'industrie et des services (IV+V) se situent juste au-dessus de la moyenne, précédant de peu celui du personnel tertiaire qualifié (III-N).

Enfin la catégorie de loin la moins favorisée est celle des travailleurs qualifiés de l'agriculture et de l'industrie (III-M). A noter que les trois catégories dont le taux de mortalité se situe au-dessus de la moyenne représentent 59,1 % des actifs masculins, sur la base du recensement de 1980. L'étude s'intéresse également aux distinctions entre salariés et indépendants ; si tous les cas de travailleurs indépendants examinés se situent en-dessous de la moyenne de mortalité, les mêmes catégories d'activité donnent les mêmes résultats : les professions libérales ont l'indice le plus bas, suivies des métiers de l'industrie et du commerce, puis de l'agriculture.

Le résultat est clair : malgré trente ans de prospérité et de plein emploi, les différences de mortalité n'ont pas disparu.

Loin de gommer les inégalités sociales, l'inégalité face à la mort vient encore les renforcer. Les conséquences sont multiples. Par exemple, les salariés - en particulier ceux qui travaillent dans l'industrie - sont proportionnellement moins nombreux à parvenir à l'âge légal de l'AVS, et leur temps de retraite est statistiquement plus court.

Ces données devraient être présentes à l'esprit au moment où l'on discute de l'introduction d'une retraite flexible. Moduler l'âge d'obtention de l'AVS en fonction de l'espérance de vie ne serait qu'équité et justice sociale.

AVS : non à Berne

Un sondage représentatif portant sur 666 personnes et publié dans la dernière édition de la *Sonntags Zeitung* (22.2.87) montre que la majorité des Suisses ne veulent pas entendre parler d'élévation de l'âge de la retraite.

Pour les hommes, 35% des personnes interrogées sont pour le maintien à 65 ans alors que 62% se prononcent en faveur d'un abaissement. Les âges de 60 et 62 ans récoltent les meilleurs scores (20%). 1 % seulement des gens sont favorables à une retraite à 66 ans. Chez les femmes, c'est le statu quo qui récolte la majorité des suffrages : 37% en faveur du maintien à 62 ans. Contre 32% pour un abaissement et 29% pour une élévation.

Ces résultats n'ont en soi rien de surprenant, si ce n'est la relative discipline de nos concitoyens. Après tout, qui refuserait de travailler moins ?

Plus intéressantes sont les deux questions subsidiaires posées par les enquêteurs : 74,9% des gens sont conscients qu'une politique plus généreuse en matière de retraite risque de rencontrer des problèmes de financement (35,5% de oui, 25% de vraisemblablement et 15% de peut-être).

Alors où trouver les sous ? Si les Suisses ne veulent ni retraite à 63 ans pour les femmes ni diminutions de rentes, ils estiment à 56,9% que l'Etat doit augmenter sa contribution à l'AVS. Une participation accrue des employeurs semble raisonnable pour 43,7% des personnes interrogées alors que 33,3% accepteraient une augmentation de la part des travailleurs.

Ces résultats indiquent la faisabilité politique des réformes, pas la solution - miracle.

(1) Sterblichkeitsunterschiede nach sozi-ökonomischen Gruppen in der Schweiz 1980.

Institut de médecine sociale et préventive, Université de Berne, 1986.